

LE SÉQUOIA

Le journal de la jeunesse de Vic

HO HO HO
GÉANT VERT...

N°3

Recenser - Informer - Divertir

Par l'association **Moi Je Tout Seul**

JEAN HEURMAN

SOMMAIRE

Les sujets d'actu

- Organisation du pouvoir en France.....P.4
- La liberté d'expression.....P.6

Secrets de Vic

- Château des évêques.....P.8

Actualité jeunesse.....P.10

Curiosité scientifique

- Les Hommes et les dinosauresP.15

Feuilleton - 2071.....P.16

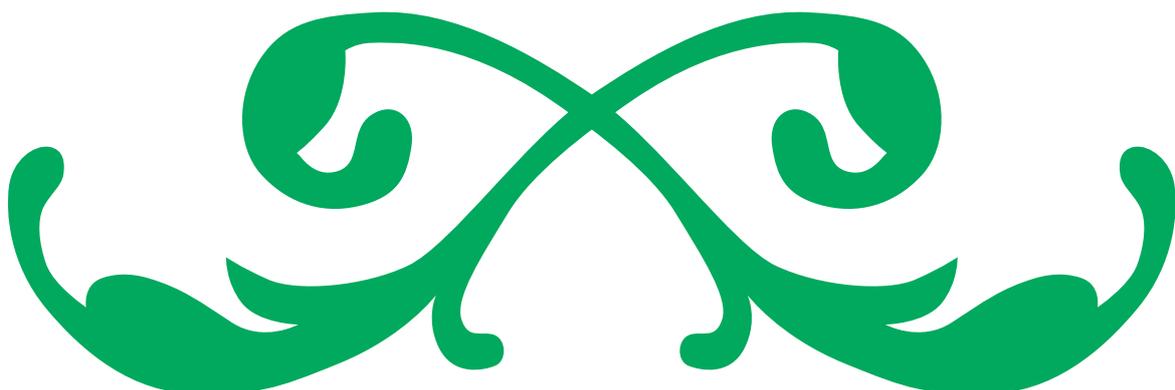
La recette de cuisine

- La galette des rois.....P.19

Jeux.....P.21

Agenda.....P.22

Ça t'a plu ???.....P.24



Les élections présidentielles

Comme à tous les enfants, si l'on demandait à nos lecteurs quel serait leurs métiers rêvés, on obtiendrait des résultats surprenants. Certains rêveraient de devenir pompier, d'autres astronaute, maîtresse d'école ou encore dompteur de fauves. Il est également fort probable que certains d'entre vous ait un jour rêvé de devenir président de la République française !

Chers lecteurs, chers lectrices réjouissez-vous ! Aujourd'hui, votre journal va vous apprendre à devenir le chef de l'État français et vous permettre, par la même occasion, de comprendre au mieux les prochaines élections qui se tiendront les 22 avril et 6 mai 2017 !

Avant de commencer, il faut rapidement définir ce qu'est une élection présidentielle. Il s'agit d'une élection qui vise à élire le président de la République, c'est-à-dire le chef de l'État. Le président est la plus haute fonction de la République française. Une fois élu, le président reste en place pour un mandat (c'est-à-dire une période d'activité) de 5 ans. Comme aux États-Unis, le président français ne peut effectuer que deux mandats consécutifs.

Est-ce que je peux être candidat à l'élection présidentielle ?

Une longue liste de critères est à respecter afin de pouvoir se présenter à l'élection présidentielle :

- Chaque candidat à l'élection doit-être âgé d'au minimum 18 ans et être de nationalité française. Il ne faut pas se mentir, s'engager dans la campagne à 18 ans peut être très difficile, les présidents élus sont en moyenne âgés de 58 ans.
- Chaque candidat doit-être inscrit sur les listes électorales de son lieu de résidence. Cela veut par exemple dire qu'en tant qu'habitant de Vic-sur-Seille, un candidat doit s'inscrire auprès de la mairie du village sur une liste qui contient tous les électeurs.
- Pour se présenter, il n'est pas obligatoire d'être un parti politique. Les partis politiques sont des sortes d'équipes. Ils désignent un candidat au sein de leurs membres, celui-ci va donc représenter son équipe durant l'élection. Pour désigner le candidat, certains partis ont procédé à des primaires cette année, ce sont des petites élections qui ont pour but de faire choisir le candidat par les français. Encore une fois, il est difficile de se présenter à la présidentielle sans être désigné par un parti.
- Chaque candidat ne doit pas avoir été condamné à des peines d'inéligibilité. C'est un mot un peu compliqué qui désigne des peines (des sanctions de justice) qui empêchent de se présenter à n'importe quelle fonction de la République. Par exemple il ne faut pas avoir fait de fraudes fiscales, de crimes ou de délits.
- Enfin, il n'est pas obligatoire d'avoir exercé d'autres mandats comme maire, député ou sénateur, mais encore une fois, c'est fortement conseillé !

Les dates-clés de l'élection :

16 mars : date limite de la réception des parrainages

19 – 23 mars : publication de la liste des candidats

9 avril : début de la campagne officielle

20 avril : fin de la campagne officielle

22 avril : premier tour, seuls 2 candidats se qualifient au 2ème tour

6 mai : deuxième tour, à 20h est désigné le nouveau président de la république.

Que dois-je faire pour être officiellement candidat ?

C'est là que les choses se compliquent :

- Il faut obtenir 500 signatures ou parrainages de maires parmi les 42 000 élus du pays. Ces signatures doivent venir de tout le pays (de 30 départements différents), sinon c'est trop simple ! **Pourquoi ?** Pour réduire le nombre de candidats et éviter ceux qui ne sont pas sérieux.
- Il faut ensuite déposer ces signatures à l'Assemblée Nationale ou au Sénat. Pour l'élection de 2017, il faut avoir déposé ces signatures avant le 17 mars à 18h.
- Il faut aussi être « transparent », cela signifie que le candidat doit déclarer auprès de la Haute Autorité (c'est l'arbitre de l'élection pour que tout se passe sans problème de triche et de façon équitable) son patrimoine (ses comptes en banques, le nombre de ses véhicules, ses maisons ou appartements et ses revenus (combien il gagne). Ces résultats seront rendus publics avant le premier tour pour la première fois cette année.

Tu réunis tous ces critères ? Super !

Le Conseil Constitutionnel, la plus haute juridiction (un lieu où est rendu la justice), peut enfin te déclarer officiellement candidat à l'élection présidentielle ! Cette année, la liste officielle des candidats sera dévoilée durant la semaine du 20 mars.

Maintenant que tu es officiellement candidat, il ne te reste plus qu'à trouver un bon slogan de campagne et surtout de te financer !

En effet, la campagne pour devenir président de la République coûte très cher ! Attention, ici aussi tu ne peux pas faire comme il te plaît, ta campagne doit-être financée par :

- Tes propres économies.
- Les dons d'autres citoyens.
- Les dons du parti politique.
- L'État peut aussi financer une partie de la campagne si la somme des dépenses ne dépasse pas 16,8 millions d'euros.

Tu devras faire attention à la façon dont tu gères ton argent ! Tes comptes de campagne seront examinés pour éviter toutes formes de problèmes.

Félicitations ! Tu es maintenant le nouveau président de la République française après avoir gagné l'élection. Tu dois désormais en tant que chef de l'État :

- Nommer gouvernement et premier ministre.
- Présider le conseil des ministres et donc décider des grands chantiers du gouvernement.
- Diriger les relations avec les autres pays.
- Être le chef des armées et avoir le contrôle de la force nucléaire.

Tu peux :

- Dissoudre l'assemblée nationale et donc provoquer des élections législatives.
- Organiser des référendums pour consulter les citoyens.
- ...

Comme tu as pu le découvrir, devenir président de la République n'est pas chose facile. Pour cette élection, la liste officielle des candidats n'a pas été encore publiée. Pourtant quelques noms semblent déjà s'imposer comme de sérieux candidats. À ton avis, qui va devenir le prochain président de la République ?

La liberté d'expression

Qu'est ce que la liberté d'expression ?

La liberté d'expression désigne le fait d'être libre de dire ce que l'on pense, quand on le souhaite et où on le souhaite. La liberté d'expression peut s'exercer de plusieurs manières : dans la presse écrite, dans les médias, comme la télévision ou la radio ainsi que dans la vie de tous les jours.

En France ce droit est écrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen. Ce texte date du 16 août 1789 ; il a été rédigé au cours de la Révolution française. Dans l'article 11 de cette déclaration il est écrit que « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ». Cela signifie que chacun est libre d'exprimer ses idées sans craindre d'être violenté ou méprisé pour cela.

Grâce à la liberté d'expression on a le droit de critiquer les choses qui ne nous plaisent pas. Mais il existe tout de même des limites, comme le prévoit la fin de l'article 11. Il est interdit de porter atteinte à la vie privée et au droit à l'image d'un individu ; On ne peut pas porter des propos interdits par la loi : les insultes raciales ou religieuses, les insultes en général, le négationnisme, l'apologie des crimes de guerres et des crimes contre l'humanité ou l'apologie du terrorisme ; On ne peut pas tenir des propos discriminatoires envers une orientation sexuelle ou un handicap ; On ne peut pas tenir des propos qui encouragent la consommation de drogues ; On ne peut pas tenir des propos sexiste. Il est interdit de tenir des propos diffamatoires c'est à dire de porter atteinte à la réputation de quelqu'un par des accusations verbales ou écrites quand on n'en a pas la preuve. Un individu n'obéissant pas à ce règlement peut être puni par la loi et risque une amende ou une peine de prison.



Dessinateurs de « Charlie Hebdo » assassinés lors de l'attentat du 7 janvier 2015

Les attentats de Charlie Hebdo : une attaque contre la liberté d'expression.

Parfois, la liberté d'expression peut être mise à mal. En effet, il y a maintenant deux ans, le 7 janvier 2015, un attentat terroriste a été commis dans les locaux du journal Charlie Hebdo, à Paris. Des dessinateurs du journal - Charb, Cabu, Tignous, Wolinsky et Honoré - sont morts, ainsi que huit autres personnes. Cet attentat a été revendiqué par DAESH qui s'est autoproclamé État islamique. DAESH est une organisation politique, religieuse, militaire et terroriste. Deux individus se sont attaqués à Charlie Hebdo car c'est un journal satirique qui critique avec humour la religion, qui se moque des hommes politiques et de la société. C'est un journal où la liberté d'expression règne en maître et pour une organisation comme DAESH qui ne tolère aucune critique contre l'Islam, ce journal devait être supprimé.



« *Quand la vérité n'est pas libre, la liberté, n'est pas vraie.* »
Jacques Prévert

Il existe encore aujourd'hui des pays où la liberté d'expression est très limitée ou n'existe pas.

La liberté d'expression n'est pas la même pour tous les pays du globe. Il y en a où la liberté de la presse et des médias est beaucoup plus présente que pour d'autres.

Dans les pays dictatoriaux, on voit se mettre en place ce que l'on appelle la censure :

L'un des pays les plus censurés est la **Corée du Nord**. C'est un pays totalitaire c'est à dire un pays dans lequel le gouvernement contrôle la population, les médias, la culture. Internet est surveillé, on ne peut pas publier ce que l'on veut dans les journaux, on ne peut pas dire ce que l'on veut en public sous peine d'être arrêté et mis en

prison. De plus, il est très difficile pour la presse étrangère d'entrer dans ce pays. La population est constamment surveillée.

En **Russie** également, le gouvernement exerce une pression sur les petits médias indépendants, les médias libres. Ils sont donc très surveillés. Les grandes chaînes de télévision, elles, véhiculent une importante propagande pour glorifier le pouvoir en place.

En **Chine** le parti communiste au pouvoir garde un œil sur tous les médias. Les journalistes indépendants sont harcelés et jetés en prison. Le pays surveille également Internet, les blogs et les réseaux sociaux.

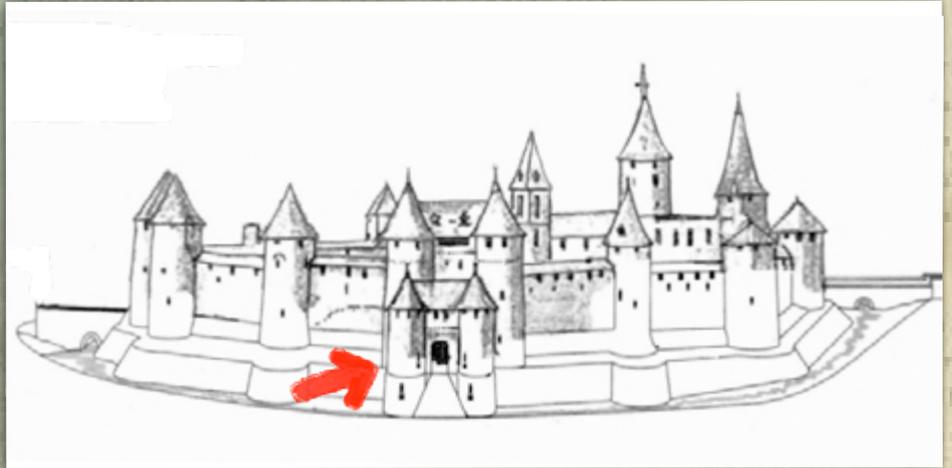
Pour conclure !

La liberté d'expression, qu'elle soit d'ordre publique ou privée est très importante. Elle est un droit fondamental dans le fonctionnement de la société. Dans les pays démocratiques elle est un moyen de circulation des idées à travers les médias et la presse. Elle permet d'échanger entre les populations et de dénoncer ce qui nous semble injuste. Sans liberté d'expression, un pays ne peut pas évoluer.

Le château des évêques de Metz en résidence à Vic sur Seille

Le château des Évêques de Metz a été construit à partir de 1200.

Dans un premier temps, les évêques y viennent de temps en temps, c'est ce qu'on appelle un **château de villégiature**. A partir de 1234, ils s'installent dans ce château de manière définitive. Il sera alors agrandi au fur et à mesure des siècles jusqu'à faire **un hectare de terre**.



Vue restituée du château de Vic sur Seille au XII^e siècle, d'après le dessin d'Israël Silvestre de 1665

Au XV^eme siècle, toute la cour s'installe au château de Vic qui devient très important. L'évêque est un très grand seigneur, on parle d'ailleurs du « prince-évêque », il n'est pas qu'un homme religieux. Il fait la guerre et organise des banquets. Il est entouré de nombreuses personnes : ses cuisiniers, ses avocats, ses médecins, etc.



Voici comment se compose le châtelet, la partie que tu peux encore voir aujourd'hui au parc. Détaillons ensemble le système de défense:

Les mâchicoulis : les mâchicoulis ont une fonction décorative en plus d'une fonction défensive. Si tu te promènes en dessous, tu pourras voir des trous qui servaient à lancer toute sorte de projectile (Mais pas d'huile bouillante ! C'était beaucoup trop cher !)



Un hectare de terre : 100 mètres X 100 mètres ; C'est environ 1,5 fois plus grand qu'un terrain de foot.

Les meurtrières : ces petites ouvertures ont évidemment un rôle défensif. Elles permettent de se défendre et d'attaquer l'envahisseur tout en étant protégé par le mur de pierre.



Le pont-levis : C'est un pont-levis qui fonctionnait avec un système de poids. En cas d'invasion, les poids étaient enlevés et le pont-levis se relevait par un système de bascule. Ce système était très utile car il n'y avait pas de chaînes visibles risquant d'être brisées.

La porte cochère (la plus large) : la porte la plus large servait d'entrée aux carrosses et aux cavaliers.

La porte piétonne (la plus petite) : comme son nom l'indique, elle servait d'entrée pour les personnes à pied.

Les évêques quittent Vic sur Seille au XVII^{ème} siècle et retournent s'installer à Metz. Le château devient une caserne et servira à stocker des armes. Il sera brûlé en 1815 par les troupes de Napoléon de peur que les armes soient utilisées par l'ennemi.

Aujourd'hui, on estime qu'il reste 1/5 du château comprenant le châtelet (les 2 tours), les parties visibles depuis les douves (là où il y a la mare), ainsi que le grand mur percé d'ouvertures que tu peux admirer lorsque tu vas vers l'ancienne usine Efka.

Le châtelet a été restauré en 2008. Regarde comment étaient les tours avant leur restauration.



Périple Hivernal

Mercredi 18 janvier, le soleil était au rendez-vous pour la galette de L'ALRIC (Association Lorraine des Rencontres Inter Centres) organisée par Renaud WESTER, membre de l'association et éducateur au Foyer des Tilleuls. Pour l'occasion, des enfants de Bouxières aux Dames, Briey, Dieuze, Neufchateau, Lunéville, Mirecourt et Maxéville se sont retrouvés à Vic sur Seille pour fêter les rois.



Joseph, l'aventurier de passage

Mais avant de déguster la galette, Joseph, aventurier de passage, avait préparé une chasse aux trésors dans le village. Munis d'un plan de Vic et d'un livret, les 85 enfants présents se sont vus déambuler dans les rues du village à la recherche d'indices. Ils ont ainsi découvert la porte des Évêques, l'hôtel de la Monnaie, la salle des Carmes, la salle du tribunal, l'école du Cloître, Le séquoia géant et enfin, l'Église

Saint Marien et son orgue. Aussi, la présence d'Emilien ROESS, un des organistes ? du village, a permis aux enfants de s'essayer à l'imposant instrument au son si particulier.

Pour cette journée découverte, les lieux cités plus haut ont ouvert leurs portes grâce à l'intervention de Jean-Yves LABAT, permettant aux enfants d'explorer les secrets du village.

Et malgré le froid glacial de ce mercredi hivernal, les jeunes aventuriers en herbe ont bravé le vent et les températures négatives avec une grande motivation.



Le sais-tu ?

L'organiste est un musicien ou une musicienne jouant de l'orgue.



Une fois les trésors retrouvés et les énigmes résolues, retour au chaud et place au goûter ! Galette des rois pour tout le monde. L'ambiance est conviviale, et rois et reines d'un jour se retrouvent, couronnes sur la tête, contents de la journée qui se termine.

Pour conclure, le comité de rédaction du journal tenait à saluer l'initiative de Renaud pour l'organisation de cette journée.



Le foyer Georges de La Tour garde les pieds sur scène

Pour la saison 2016-2017, le foyer a décidé de renforcer sa programmation de spectacles vivants. Le 17 décembre dernier, dans le cadre du Marché de Noël, organisé par l'ancien Office de Tourisme de Vic sur Seille, Saulnois et environ, le spectacle conté « La tambouille de Noël », fut le premier temps fort des « Pieds sur Scène ».

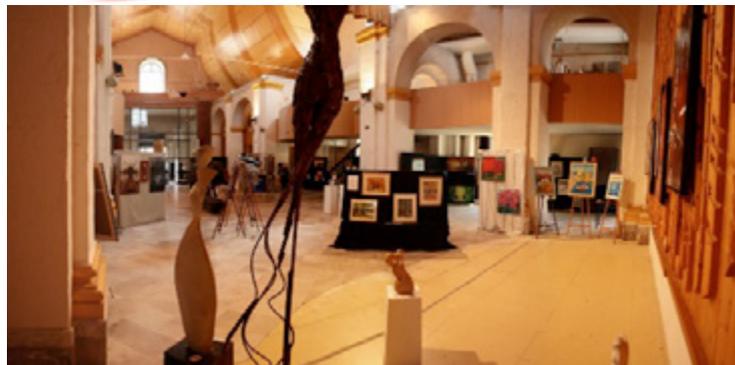


Le 18 mars prochain, une soirée cabaret est organisée avec Anna C et Barbiche, qui « Déboulent chez toi », tandis que le 1^{er} mai, un concert sera donné.

Pour soutenir « Les Pieds sur Scène », un comité jeunesse d'arts et culture vient d'être créé. Si tu as entre 11 et 16 ans, tu peux rejoindre ce comité, et ainsi exprimer tes désirs d'activités et de découvertes culturelles.

Quand l'art nous donne rendez-vous

« La culture et l'art pour tous », c'est sous cette formule que Dominique Simon, l'un des instigateurs de l'évènement détermine le sens de l'exposition « Renc'art ». Tous les deux ans, le foyer Georges de La Tour donne rendez vous à tous les curieux qui veulent découvrir le travail d'artistes amateurs.



Cette année encore, c'est une centaine d'exposants qui répondront présents, du 1^{er} au 17 avril, de 14h à 18h. Comme la plupart des musées nationaux, le mardi sera un jour de repos pour les organisateurs. « L'idée est d'amener, à chaque éditions, davantage de folie », confie Dominique. Et pour cause : Une partie de l'exposition sera placée à l'extérieur, une nocturne, avec un concert de piano, sera programmée, et un atelier peinture sera proposé à un jeune public, le temps d'une journée. Alors le rendez-vous est pris, et d'ores et déjà, chapeau les artistes !

Pas de vacances à l'école du ballon rond

Cette saison, l'école de foot du Sporting Club Vicois compte plus de 70 jeunes au sein de son effectif.

Sous la direction de Nicolas Polak, ces jeunes sont répartis en 5 catégories allant de U7 à U17. Chaque équipe de jeunes est entraînée par des éducateurs et dirigeants bénévoles : 9 au total donnent de leur temps au sein du club.

Pour la première partie de saison, les U7 et U9 apprennent tout en s'amusant les bases et les règles du football. Les trois autres catégories (U13, U15, U17) établissent leur saison sous la formule championnat, où toutes les équipes essaient de faire le maximum pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

Si les dirigeants du club espèrent une deuxième partie de saison honorable au niveau des résultats, ils souhaitent également garder l'état d'esprit et l'ambiance conviviale qui règnent au sein des équipes.

Au-delà du football, d'autres actions sont envisagées, comme une sortie cinéma, ainsi qu'une tombola ou un loto afin de financer une sortie accrobranche. Le club travaille également pour, à l'avenir, relancer le tournoi de fin de saison, qui il y a quelques temps, réunissait des équipes comme le FC METZ et l'AS Nancy-Lorraine.

Nouvelle équipe pour le Conseil Municipal des Jeunes

Jeudi 9 février dernier, c'est une belle leçon de démocratie qu'on offre aux élèves des classes de CM1 et CM2. En effet, les membres de la liste « Jeunesse » ont été élus au sein du conseil municipal des jeunes. Pour en arriver là, c'est tout un travail préparatoire qui a été mené par l'équipe enseignante de l'école du Cloître.

Première étape, fin janvier, Monsieur End est venu exposer aux 42 élèves de CM1 et CM2, le rôle d'un maire dans sa commune, le rôle d'un Conseil Municipal des Jeunes, ainsi que les différentes actions réalisées par le Conseil précédent. Il a également expliqué les modalités du futur scrutin: des listes de 7 élèves, mixant les CM1 et les CM2 devront être constituées, et si possible en appliquant la parité filles -garçons. Ainsi, 4 listes de 7 conseillers se sont dessinées : La Jeunesse, Les écoliers, Les 7 mousquetaires et Les Experts. Les enfants sont ensuite allés seuls en mairie déposer leur liste.

Le mardi 7 février, après avoir établi un programme électoral, réalisé les affiches et appris quelques notions de vocabulaire, chaque liste est venue défendre son programme devant les 42 élèves, et ont répondu aux différentes questions soulevées.



Munis de cartes d'électeurs fournies par la mairie, les élèves ont voté à

la salle du tribunal le 9 février dernier, dans les conditions réelles de scrutins nationaux : bureau de vote, urne, isoloir, listes et enveloppes...

Le marathon électoral s'est achevé le mercredi 15 février, avec l'élection du président du Conseil Municipal des Jeunes.

Bravo à toute l'équipe de la liste « Jeunesse », et belle réussite dans leur mandat.

Reprise en fanfare pour l'école de musique.

Avec le soutien de la municipalité, le conservatoire de musique de Morhange ouvre une antenne à Vic sur Seille. En effet, depuis octobre dernier, sous la baguette de Mr Arnaud Burtin, 2 jeunes élèves bénéficient de cours de guitare, tous les mercredis à partir de 16h.

Des places sont encore disponibles. Alors si tu es intéressé, renseigne-toi auprès de la Mairie, ou auprès de Mme Miato au 06.48.10.84.17.

Des métiers d'arts, aux 12 travaux d'Hercule.

Après la réalité des conditions de vie dans les tranchées de Verdun, l'Association Moi Je Tout Seul et le Foyer Georges de La Tour sont partis à la découverte de la richesse patrimoniale du Lunévillois.

La matinée du 15 février fut consacrée à une visite du « pôle bijou galerie » de Baccarat. Une visite commentée a permis à une quinzaine de jeunes de mieux comprendre le travail de créateurs contemporains de bijoux :

expérimenter des nouveaux matériaux, ramener au goût du jour des techniques anciennes et traditionnelles, c'est tout le travail effectué par ces maîtres d'art. Pour mieux comprendre les motivations et inspirations de ces bijoutiers, les participants ont pu expérimenter la chose, en créant eux-mêmes leur propre bijou.

L'après midi a ensuite permis de découvrir la formidable reconstitution du sanctuaire dédié à Hercule, dans le petit village de Deneuvre. Créé



au IIe siècle après J-C, suite à la romanisation du territoire, des pèlerins venaient en nombre pour implorer le demi dieu (devenu dieu à la fin de sa vie) d'exaucer leur vœux. Il est détruit vers 375, suite à la christianisation de l'Empire Romain.

Il y a quelques années, les fouilles du site ont permis de faire des découvertes extraordinaires : des sources, des bassins, et même des statues, qui pour la plupart représentent Hercule. Il est

reconnaisable principalement grâce à ses accessoires : une massue et une peau de lion.

La journée s'est terminée par une balade autour des remparts de Deneuvre. Des connaissances acquises lors des visites de Nancy, Metz, Moyen et du château du Haut Koenigsbourg ont ainsi pu être réactivées.

La prochaine sortie culturelle est fixée au mercredi 19 avril prochain !

Cool après l'école !

Depuis deux ans maintenant, les Nouvelles Activités Périscolaire (NAP) battent leur plein dans le cadre du Projet Éducatif Départemental et Territorial (PEDT). C'est ainsi que toutes les six semaines, une soixantaine d'écoliers, de la maternelle au primaire, se retrouvent après l'école dans les différentes activités proposées par l'association familiale et le foyer Georges de La Tour.

Réunis en petits groupes de six ou huit, les enfants se voient proposer de la baby-gym pour les plus petits, de la couture pour les plus grands et, en groupes mixtes, un atelier scientifique, une initiation au théâtre, des jeux de sociétés, du bricolage, des cours de cuisine et du dessin.

Et ce n'est pas fini, les deux associations préparent déjà de nouvelles activités pour les futures périodes. Mais sois patient, tu les découvriras en temps voulu.

Chers lecteurs,

Pour ce troisième numéro de votre journal, nous allons remonter le temps jusqu'à apercevoir les Dinosaures.

Les livres d'histoire nous apprennent que les dinosaures tels que le Tyrannosaure, le Triceratops ou encore le Diplodocus, ont tous disparu il y a 65 millions d'années. Pourtant, certains affirment que les Hommes et les dinosaures ont vécu ensemble il y a quelques milliers d'années.



Partout dans le monde, en Arizona, au Texas, en Bolivie ou encore au Pérou, des empreintes de pied d'homme et de piste de dinosaure semblent s'être fossilisées au même moment, à la même période.

Au Mexique, plus de 30 000 statuettes représentant des dinosaures ont également été découvertes. Elles dateraient de quelques milliers d'années.

d'années, comment les hommes ont-ils pu représenter les dinosaures avec une telle précision, alors que le premier fossile de dino a été découvert il y a seulement 200 ans ? Où se cache la vérité ???

Dans la région d'Ica au Pérou, depuis le 16^{ème} siècle, des pierres gravées sont découvertes. Certaines aussi petites qu'une tomate ou d'autres de la taille d'un rocher.

Ces gravures nous montrent des Hommes chevauchant des dinosaures, comme des cowboys sur leurs chevaux. Plus de 20 000 pierres ont été découvertes et les recherches continuent...



En 2012, en plein cœur de la forêt Amazonienne, deux chercheurs ont découvert des peintures rupestres dans une grotte. On y voit des hommes équipés de lances, chassant des dinosaures.

Tout ceci semble n'être qu'un gigantesque canular à l'échelle planétaire, mais si toutes ces preuves ont réellement plusieurs milliers

Faites des recherches, posez-vous les bonnes questions mais ATTENTION ! Ça reste TOP SECRET...

2071



Seule image connue de Nathan Lewinsky

Mon nom est Lewinsky. Nathan Lewinsky. Ne cherchez pas, vous n'avez jamais entendu parler de moi. Je suis un anonyme parmi les anonymes, un inconnu parmi la foule. Je suis né en 1971, au XXème siècle, dans une petite ville de garnison en Allemagne, d'un père colonel dans l'armée américaine et d'une mère femme au foyer. Je suis le dernier d'une famille de quatre enfants. J'ai dix ans d'écart avec ma soeur aînée, Rachel, et huit avec

Emily, sa cadette. David, mon jumeau, est mort à sa naissance.

Jusqu'à mes quatre ans et demi, nous avons vécu à Fribourg, dans un quartier militaire jouxtant la base où officiait mon père. Nous avons passé les six années suivantes en Caroline du Nord. Mon père y commandait un camp d'entraînement Militaire. Ensuite, après le décès de mon père en 1891, nous sommes partis nous installer à New York, avec ma mère, rejoignant ainsi mes sœurs, étudiantes à l'université.

Ma mère nous a quittés en 1992, me laissant seul à New York. Dans les années qui ont suivi, livré à moi-même, j'ai un peu trop fréquenté les bars et abusé des substances «illicites». J'ai bien sûr été arrêté à de multiples reprises et j'ai effectué de courts séjours en prison. C'est là que j'ai appris les bases du dessin et en particulier l'art du crayonné. Fin 1999, j'ai été coincé par la police pour des motifs plus graves

et, un personnage important dont je ne peux révéler le nom, m'a laissé le choix entre deux solutions : effectuer les quinze années de pénitencier auxquelles j'étais condamné ou rejoindre un programme d'entraînement ultra secret. J'ai choisi la deuxième option.

J'ai passé deux années d'entraînement intensif à l'intérieur d'une base souterraine, enterrée sous le sable du désert du Nevada, attendant que l'on me désigne pour une mission.

Je suis «parti» en octobre 2001, un peu plus d'un mois après les attentats du 11 septembre. Il était prévu que l'on m'envoie en 2008 mais la technologie employée à l'époque n'étant pas encore tout à fait au point, j'ai atterri au début de l'année 71. 2071. Clin d'oeil du destin ou simple hasard, cela aurait été l'année de mes cents ans. Il est des circonstances où le hasard ressemble étrangement à un rendez-vous.

J'ignore si je pourrai revenir un jour car la puce électronique qui aurait dû permettre mon retour a été endommagée durant mon voyage. Sa puissance considérablement réduite ne me permettant que de vous transmettre quelques pages depuis le futur qui est devenu mon présent.

Si ces lignes vous parviennent, plus personne ne pourra prétendre ignorer le futur. J'aurais aimé vous raconter une terre plus belle, des hommes moins mauvais, un univers où tout abonde et où c'est toujours l'été . . .

Nathan Lewinsky : Lettre 1

**EUE (États-Unis d'Europe) - 23 janvier 71 - Unité de Budapest (ancienne Hongrie)
- 14H00 – Ile Marguerite**

La capitale européenne est en proie à une insurrection qui dure maintenant depuis plus de vingt-quatre jours. Ceux qui n'étaient alors que de simples manifestants ont envahi l'Ile Marguerite, le 31 décembre dernier, aux douze coups de minuit. Depuis, les insurgés, environ trois mille selon les forces de l'Eurocorps, se sont organisés et la langue de terre située entre les deux bras du Danube ressemble à un véritable camp retranché. Le pont Árpád au nord et le pont Marguerite au sud, en condamnent l'entrée, les rebelles y ayant entassé un fatras épouvantable : meubles, matelas et objets en

tous genres qu'ils ont sorti des maisons. Bon nombre d'arbres ont été coupés et leurs troncs barrent à présent l'accès aux ponts. Le lendemain, le général Petrescu – héros de la guerre russo-européenne de 2057 – ordonnait l'envoi de quatre compagnies de SEC (Sections Européenne de Sécurité) à la tête de chacun des ponts. Nul ne connaissait ses intentions. On savait simplement que le Général était un habitué de la méthode dure et qu'il n'était pas un adepte du dialogue.

Ce 23 janvier vers 13h30, deux BAM (Blindé Anti Manifestation) ont pris place à l'extrémité des deux ponts. C'était une première pour les énormes machines. Assis dans la tourelle de verre blindé de celle qui barrait le pont Árpád, le Général Petrescu a lancé un dernier ultimatum aux mutins, leur laissant trente minutes pour quitter leur position et venir se rendre pacifiquement.

À 14h00 passées de quelques secondes, les BAM se mettaient en branle. Vers 15h00, le pont était ouvert. Un groupe de rebelles a tenté une attaque. Ils ont été immobilisés à vingt mètres de l'engin. Leurs corps inanimés ont ensuite glissé dans des tuyaux soufflants circulaires, jusqu'à l'immense container métallique prévu pour les réceptionner. Devant la tournure que prenaient les événements, les autres insurgés ont choisi la fuite. Certains ont sauté dans le Danube glacé pour tenter d'échapper à leur sort. Les rares à réussir la traversée étaient faits prisonniers par les soldats de l'Eurocorps stationnés sur la rive opposée. Les plus malheureux ont sombré silencieusement dans la noirceur des eaux gelées.

Le général n'a pas souhaité s'exprimer sur le nombre de noyés repêchés dans le Danube.

Et maintenant à toi de jouer

Pour découvrir le monde tel qu'il le sera en 2071, le Séquoia a le plaisir de t'inviter à participer à un projet d'écriture, pour poursuivre l'histoire de Nathan Lewinsky.

Laisse ton imagination guider ton stylo à plume, et envoie-nous ton épisode, qui sera publié dans le prochain numéro.

Tu trouveras toutes les informations au dos du journal.

Rendez-vous en 2071 !!!

Une galette des rois (SANS BEURRE)

Pour réaliser cette recette, il te faudra :

- 300g de sucre
- 300g de poudre d'amandes
- 4 Œufs + 1 Œuf
- 2 cuillères à café d'extrait d'amandes amères
- 2 pâtes feuilletées
- 2 cuillères à soupe de sucre



Préparer les ingrédients et préchauffer le four à 180°C (Thermostat 6)

Après s'être lavé les mains, on **mélange** la poudre d'amandes et le sucre dans un bol.

On **ajoute** les 4 œufs et on **mélange**.

Ensuite on **ajoute** 2 cuillères à café d'extrait d'amande amère et on **mélange** encore.



Une fois tous les ingrédients bien mélangés, on étale

? l'appareil sur une première pâte

? Le sais-tu ?

En cuisine, un appareil désigne le mélange d'ingrédients qui sert à réaliser une recette.



On y met la fève

On recouvre ensuite avec la deuxième pâte et on soude les deux pâtes avec un peu d'eau



On rabat les bords et on les pince
(pour faire joli et éviter que la frangipane se sauve lors
de la cuisson)

🌈 Dans un bol on mélange l'œuf restant et 2 cuillères à soupe de sucre.

🌈 Dorer la galette au pinceau avec ce mélange.

🌈 Si tu veux, tu peux faire des petits dessins à l'aide d'une pointe de couteau.

🌈 Et voilà ! Il n'y a plus qu'à la cuire à 180°C (Th 6) environ 30 min.



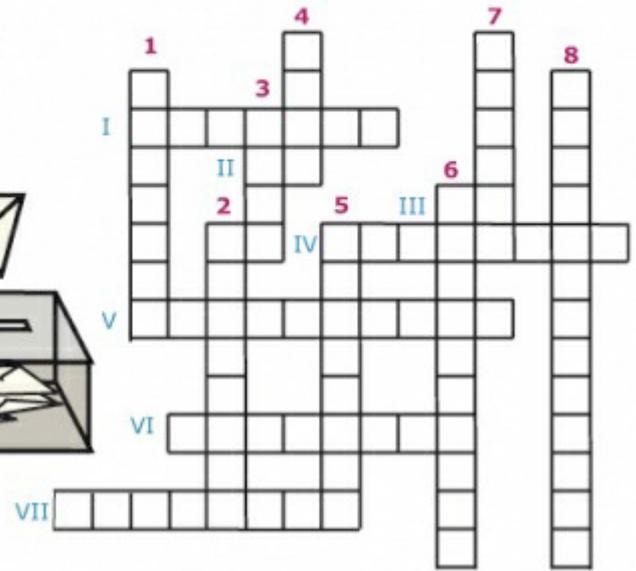
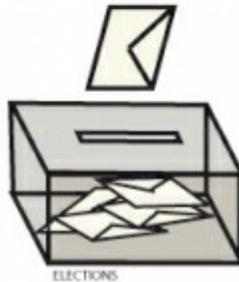
Qui va sous la table ?

MOTS CROISÉS

Vocabulaire d'Éducation Civique

Définitions :

1. L'endroit où l'enveloppe de vote est remplie à l'abri des regards.
2. Désigne la manière dont le droit de vote est accordé, en France il est universel.
3. Où les enveloppes de vote sont collectés
4. Avis exprimé dans une élection.
5. Action par laquelle est choisi une ou plusieurs personnes pour remplir une fonction.
6. Personne qui participe à la lecture et au comptage des votes.
7. Fonction d'une personne élue.
8. Lecture et comptage des votes.



- I. Est le vote organisé avec des bulletins.
- II. Note de musique.
- III. Adjectif possessif féminin singulier.
- IV. Celui qui vote.

- V. Vote de l'ensemble des citoyens pour répondre « oui » ou « non » à une question.
- VI. Personne proposée pour être élue.
- VII. Document écrit destiné à donner son avis de vote.

MOTS MÊLÉS

A toi de jouer, cherche les mots dans la grille...

Tu peux les trouver : → ← ↑ ↓ ↗ ↘



- | | |
|-----------|------------|
| BULLETINS | CAUSERIE |
| ELECTIONS | PRESIDENTE |
| CANDIDATS | VOTER |
| ENVELOPPE | PROGRAMME |
| SECRET | TORTUE |
| URNE | DEBAT |
| LIEVRE | RESPECTER |
| AFFICHES | OPINIONS |
| VOIX | DEPOUILLER |
| OPINIONS | ORGANISER |

AGENDA

-18 mars : Soirée Cabaret au Foyer Georges de la Tour, avec Anna C. et Barbiche.

-du 1er au 17 avril : Renc'art à la salle des Carmes.

-08 avril : Chasse aux oeufs.

-du 10 au 13 avril : Accueil de loisirs sans hébergement à l'association familiale.

-du 18 au 21 avril : Accueil Ados au Foyer Georges de la Tour.

-19 avril : Sortie culturelle par l'association Moi Je Tout Seul et le foyer Georges de la Tour.

-1er mai : Concert au Foyer Georges de la Tour.

-20 mai : Saveurs du Cloître par la bibliothèque municipale Jean Luc Zott.

-11 juin : Fête des ateliers du Foyer Georges de la Tour et journée moto à l'IME.

-18 juin : Gala de danse Jazz au Foyer Georges de la Tour.

-27 juin : Fête du groupe scolaire à l'école du Cloître

REMERCIEMENTS

Le comité de rédaction et l'ensemble de l'association Moi Je Tout Seul tiennent à remercier les responsables des associations et des structures accueillant un jeune public, ainsi que la municipalité de Vic sur Seille pour la mise à disposition d'une boîte aux lettres.



Rendez-vous en juin prochain pour le
numéro 4 de ton « Séquoia »

Alors on compte sur toi pour contribuer à la rédaction du prochain numéro !

Envoie-nous :

- Ta contribution aux pages d'expression libre (poésie – dessin – photo etc.)
- Tes idées de sujets à traiter
- Ton épisode du feuilleton « 2071 », et raconte nous le monde découvert par Nathan Lewinsky.

A l'adresse suivante :

« journaljeunesse.vic@gmail.com »

**Ou dans la boîte aux lettres « Journal de la jeunesse – Association Moi Je Tout Seul »,
Au 22 Place du Palais à Vic sur Seille,
A côté de la salle dite du « tribunal ».**

Parle de ce journal autour de toi, et si tes parents ont un compte Facebook, ils peuvent s'abonner à la page « Journal de la jeunesse vicoise », pour que tu puisses lire les articles de ce journal de ton ordinateur. Tu peux également le retrouver en ligne sur « graindesel-saulnois.com », ou en version papier dans les structures qui t'accueillent, et dans certains commerces.

Au fait, on a oublié de se présenter, qui sommes-nous ??

L'association **MOI JE TOUT SEUL** est une association de Vic sur Seille (57630), créée en avril 2012.

L'objet de l'association est organisé en trois pôles :

- « La compagnie Moi Je Tout Seul » : Création et diffusion de spectacles vivants, ainsi que la formation et la sensibilisation à la pratique théâtrale.
- « Les Tongs » : Animations musicales, par un groupe de rock-festif.
- « Les petits Kraspec » : Actions en faveur de la jeunesse (sorties culturelles – journal de la jeunesse).

L'association n'a pas de but lucratif et entend se doter de tous les moyens nécessaires et engager toutes les actions utiles à la réalisation de son objet.

Le principal objectif de l'association est de permettre de diffuser l'art vivant et la culture dans le monde rural, et de les rendre accessibles à tous.

En attendant, à vos marques, prêts, feuilletez !